

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 1029 publiée le 23 avril 2024

L'APPEL POUR LA PLEINE LIBERTE DE LA LITURGIE TRADITIONNELLE UN APPEL INTERNATIONAL LANCE PAR JEAN-PIERRE MAUGENDRE DIRECTEUR GENERAL DE RENAISSANCE CATHOLIQUE



Jean-Pierre Maugendre, Directeur Général de Renaissance catholique, vient de lancer un appel, qui est ci-après reproduit, mettant en mouvement dans le monde entier une campagne pour la liberté entière de la liturgie traditionnelle. Paix liturgique salue avec reconnaissance cette initiative et s'y joint immédiatement, en offrant à cette campagne toutes ses forces et ses possibilités.

Dans le moment décisif où se trouve l'Église, s'interrogeant avec anxiété sur ce que va être la suite du présent pontificat, la question liturgique doit être absolument mise au premier plan. Nous l'avons dit, répété, martelé, la liturgie traditionnelle célébrée « en direct » si l'on peut dire, ou bien influençant, « enrichissant », les liturgies ordinaires de prêtres, de communautés, bientôt nous l'espérons de diocèses, qui reviennent vers les choses traditionnelles, est le seul cœur vivant et battant possible pour un relèvement de l'Église au milieu de notre monde sécularisé à l'extrême.

Nous adhérons pleinement à ce que dit Jean-Pierre Maugendre : « Parmi les éléments qui peuvent contribuer à la renaissance interne de l'Église et à la reprise de

son développement missionnaire, il y a d'abord la célébration digne et sainte de sa liturgie, à laquelle peut puissamment aider l'exemple et la présence de la liturgie romaine traditionnelle ».

Cette *lex orandi* très pure de l'Église romaine est toujours suivie, au prix d'efforts certes importants, par la diffusion de la *lex credendi* dont elle est le reflet. La messe est tout naturellement accompagnée du catéchisme catholique.

Le temps se fait bref, comme dit saint Paul (1 Corinthiens 7, 29). Le temps n'est plus à implorer toujours et toujours des permissions et des tolérances, accordées, reprises sans cesse. Benoît XVI dans *Summorum Pontificum* avait rappelé le principe de la liberté de la messe traditionnelle. Nous entendons maintenant qu'on nous donne la réalité de cette liberté et rien d'autre.

À toutes les considérations sur la conjoncture ecclésiale (effondrement dramatique du catholicisme occidental, y compris désormais en Italie ; parfums mortifères de fin de pontificat), qui indiquent qu'il faut parler et agir avec force, nous voulons ajouter un autre élément, mineur et pourtant symptomatique. Ce n'est un secret pour personne que la FSSPX prépare ses fidèles à la consécration de nouveaux évêques. L'événement ne produira pas le même choc qu'en 1988. Aujourd'hui ce sera un élément qui va accroître le bouillonnement de ce qui reste de catholicisme affaibli, divisé. Dans le chaos est la vie, si du moins on sait la voir et la diriger. Qu'on y songe bien : le point principal de la « révolte » de Mgr Lefebvre a été le maintien de la liturgie traditionnelle. La restitution pleine et entière - et non au tiers ou au quart comme jusqu'à présent - de la liberté de la messe sera un moyen de préparer le retour de la périphérie liturgique que constitue la FSSPX non pas au centre, mais dans le centre, dès l'instant que la liturgie traditionnelle y sera à nouveau.

Rome aujourd'hui ne bruisse que d'évocations de conclave. Et par le fait même de « programmes » informels qu'énoncent déjà des cardinaux. Eh bien, l'appel de Jean-Pierre Maugendre y apporte sa pierre. Ou plutôt, il rappelle que la pierre liturgique qu'ont rejetée les démolisseurs de l'Église va redevenir la pierre d'angle.

Christian Marquant

Campagne internationale pour la liberté entière de la liturgie traditionnelle

Être catholique en 2024 n'est pas chose aisée. Une déchristianisation massive se prolonge en Occident à tel point que le catholicisme semble disparaître de l'espace public. Ailleurs, le nombre de chrétiens persécutés pour leur foi ne cesse de croître. L'Église semble, de plus, frappée par une crise interne qui se traduit par un recul de la pratique religieuse, une baisse des vocations sacerdotales et religieuses, une moindre pratique sacramentelle et même des dissensions entre prêtres, évêques ou cardinaux hier impensables. Or, parmi les éléments qui peuvent contribuer à la renaissance interne de l'Église et à la reprise de son développement missionnaire, il y a d'abord la célébration digne et sainte de sa liturgie, à laquelle peut puissamment aider l'exemple et la présence de la liturgie romaine traditionnelle.

Malgré toutes les tentatives qui ont été faites pour la faire disparaître, spécialement au cours du présent pontificat, cette messe continue à vivre, à se répandre, à sanctifier le peuple chrétien qui y accède. Elle produit des fruits évidents de piété, de croissance des vocations, de conversions. Elle attire la jeunesse, est à l'origine de la floraison de maintes œuvres, notamment scolaires, elle s'accompagne d'un solide enseignement catéchétique. Personne ne peut contester qu'elle est un vecteur de conservation et de transmission de la foi et de la pratique religieuse au milieu d'un affaiblissement de la croyance et d'hémorragie des croyants. Par son ancienneté vénérable cette messe peut également se prévaloir d'avoir sanctifié bien des âmes à travers les siècles. Au sein d'autres forces vives qui se manifestent encore dans l'Église, celle que représente cette vie culturelle attire l'attention par la structuration que lui confère une *lex orandi* continuée.

On lui a certes donné, ou plutôt on lui a toléré quelques espaces de vie, mais en reprenant trop souvent d'une main ce que l'on concédait de l'autre. Sans jamais cependant parvenir à la faire disparaître.

Depuis la grande dépression de l'immédiat après-Concile, à maintes reprises, pour ranimer la pratique, faire remonter le nombre des vocations sacerdotales et religieuses, tenter de préserver la foi du peuple chrétien, on a tout essayé. Tout, sauf de laisser « faire l'expérience de la tradition », de laisser sa chance à la liturgie dite tridentine. Or, le bon sens demande urgemment aujourd'hui de laisser vivre et prospérer toutes les forces vives dans l'Église et notamment celle-là, qui bénéficie d'un droit plus que millénaire.

Qu'on ne se méprenne pas : le présent appel n'est pas une requête pour l'obtention d'une nouvelle tolérance comme en 1984, en 1988, ni même pour le

rétablissement du statut accordé en 2007 par le *motu proprio Summorum Pontificum*, qui lui reconnaissant en principe un droit a été ramené, de fait, à un régime de permissions chichement accordées.

Simple laïcs il ne nous appartient pas de porter un jugement sur le Concile Vatican II, sa continuité ou discontinuité avec l'enseignement antérieur de l'Eglise, le bien-fondé, ou non, des réformes qui en sont issues, etc. En revanche il convient de défendre et transmettre les moyens que la Providence a utilisés pour permettre à un nombre croissant de catholiques de conserver la foi, d'y grandir ou de la découvrir. La liturgie traditionnelle tient dans cette démarche par sa transcendance, sa beauté, son caractère intemporel, sa sûreté doctrinale, une place essentielle

C'est pourquoi nous demandons simplement, au titre de la vraie liberté des enfants de Dieu dans l'Église, que soit reconnue la liberté pleine et entière de la liturgie traditionnelle, avec le libre usage de tous ses livres, afin que, sans entrave, dans le rite latin, tous les fidèles puissent en bénéficier et tous les clercs la célébrer.

Jean-Pierre Maugendre, Directeur Général de Renaissance catholique, Paris

<https://renaissancescatholique.fr/>

Le présent appel n'est pas une pétition à signer, mais un message à diffuser, éventuellement à reprendre sous toutes formes qui pourront paraître opportunes, et à apporter et expliquer aux cardinaux, évêques et prélats de l'Église universelle.